

Recherches collectives

Chronique documentaire pour une nouvelle histoire coloniale. Les papiers privés et l'Amérique française (suite et fin)

G.-A. Chevalier, G. Debien, L. Dermigny, M. Gaucher, C. Hugues, J. Marion, R. Massio et R. Richard

Volume 7, numéro 2, septembre 1953

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301595ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301595ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chevalier, G.-A., Debien, G., Dermigny, L., Gaucher, M., Hugues, C., Marion, J., Massio, R. & Richard, R. (1953). Recherches collectives : chronique documentaire pour une nouvelle histoire coloniale. Les papiers privés et l'Amérique française (suite et fin). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 7(2), 259–286. <https://doi.org/10.7202/301595ar>

RECHERCHES COLLECTIVES

CHRONIQUE DOCUMENTAIRE POUR UNE NOUVELLE HISTOIRE COLONIALE

LES PAPIERS PRIVÉS ET L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

(suite et fin)

III. — A SAINT-DOMINGUE

4. — L'ABSENTÉISME ET L'ASCENSION DES GENS D'AFFAIRES

La deuxième moitié du XVIII^e siècle, après 1748 et surtout, passé la grave crise de la Guerre de Sept Ans, après 1763, est une période où population et techniques se renouvellent à Saint-Domingue. Nombre de plantations anciennes alors changent de mains, soit que les propriétaires, absents, en remettent l'administration à des gérants, soit qu'ils aient dû vendre. De France, accourent en foule gens de petite noblesse, bourgeois du négoce ou des offices de judicature, tous ceux que leurs relations ont pourvus d'un peu de crédit ou même déjà de procurations. Monde actif, entreprenant, dont les efforts éveillent la sympathie, dont on mesure la participation à la mise en place d'une économie plus évoluée.

Recommandation qui introduit, départ, procurations: ce pouvait être le début de la fortune. Pas toujours. Il fallait être laborieux et conduire son attelage droit jusqu'au but qu'on s'était assigné.

L'aventure tentée par Michel de Montagu semble avoir tourné court. Fils de Jean, Alexandre de Montagu, de cette noblesse campa-

gnarde du Berry, plus nantie d'enfants que de biens⁷⁶, Michel a gagné la partie nord de Saint-Domingue. En 1786, sur le point de rentrer en France, il est dit gérant au Fort-Louis. Peut-être son capital est-il en grande partie constitué de cette négritte africaine, Marguerite, payée en 1786, 1950 livres à Sauget, Malois, Vaultier et C du Cap, avec laquelle il a déjà vécu plusieurs années et qui, en 1784, lui avait donné un enfant dont on ignore le sort. En tout cas, rentré à Bourges, lorsqu'il épouse en 1789 Eulalie de Guénaud, Michel de Montagu n'apporte pas la fortune: 458 livres de "meubles meublants", la promesse d'un douaire de 1.000 livres ne sont pas d'un homme riche⁷⁷.

* * *

De l'association à Saint-Domingue de deux "pays", l'un d'Argenton, Jean de Marcillac, l'autre d'Argentière entre Eguzon et Saint-Benoît-du-Sault, Léonard Vallet, ne subsiste qu'une pauvre liasse de procédure (An III — An VI⁷⁸). Vallet est mort à Saint-Domingue avant la Révolution; de Marcillac, point de nouvelles. Les familles de France sont aux prises, les Vallet réclamant une somme de 6.500 livres confiée à Marcillac par son associé.

Bien décevants aussi sont pour le jeune Jean-Antoine Massie les efforts de sa vie coloniale. Il est de Habas au pays des Landes, où son père est médecin connu. En débarquant à 20 ans au Port-au-Prince en 1786, il n'est cependant pas de ces garçons à qui le monde sourit. Son départ de France a été décidé en un jour. C'est la malédiction paternelle qui l'a envoyé aux îles. Après des études à Les-car il était entré à Bordeaux dans la maison de son oncle et parrain, l'armateur Jean de Touya. Que s'y passe-t-il? Quelque frasque de jeune homme frais sorti d'un collège sévère, quelque dette de jeu, une histoire de jupon? — il parlera de son libertinage — le silence de tous a tout voilé pour nous. La famille qui n'admet pas le scandale a expédié le coupable se repentir, ou plutôt se faire oublier.

76. La succession des parents de Montagu, au moment du partage en 1786, estimée à 3.340 livres, en y comprenant la valeur de la récolte de l'année.

77. Papiers Henry de Marcillac.

78. *Ibid.*

Il nous reste vingt lettres de J.-A. Massie⁷⁹, pressantes et pathétiques, qui demandent le pardon au père inexorable et adressent à la mère au cœur doux ses pleurs et l'écho de ses préoccupations d'argent. Il connaît peu les affaires, mais il est décidé à travailler. Il s'essaie d'abord au commerce. Puis il passe au greffe de l'Intendance, avec 2.400 livres par an qui le nourrissent à peine dans une ville où les pensions sont à 200 livres par mois. Il trouve à se caser comme deuxième économe, apprenti-gérant, sur l'habitation Demiens au Varreux, près de la ville, à 160 pistoles par an et nourri. Enfin, comme économe à 1.000 écus sur la plantation Fortin-Bellanton au quartier du Petit-Bois de la Croix-des-Bouquets, où le saisissent la maladie et la mort en août 1793.

Ce n'est pas lui qui chante la vie facile de Saint-Domingue: "Les personnes qui passent dans ce pays se figurent qu'il n'y a qu'à arriver pour faire fortune et que l'on doit trouver l'or et l'argent dans les rues, et qu'il n'y a qu'à se baisser et ramasser. Ils se trompent bien fort. Il y a un million de fois plus de difficultés à s'y procurer quelque chose qu'en France. Il vaudrait mieux par tous les désagréments qu'on y éprouve manger chez soi du pain bis que chez l'étranger des ortolans, d'autant mieux qu'il en meurt les trois quarts de tous ceux que l'ambition amène dans ce territoire. J'en juge par ceux qui ont passé avec moi dans le bâtiment de mon oncle. De dix que nous étions, il n'existe que M. Potier... La plupart sont morts de misère et de chagrin" (4 janvier 1790). Nulle part plus de détails sur les difficultés de la vie coloniale, la cherté de tout, sur la dureté de la lutte pour les places lucratives. C'est un appel au secours, le témoignage moral et social d'un nouveau débarqué qui se débat dans un monde où il reste dépaysé, et qui implore des recommandations pour obtenir enfin une place sérieuse.

Ces aventures de jeunes gens passés aux îles sans expérience agricole sont banales. Ils écrivent aux leurs de loin en loin, brièvement. Ou ils ne donnent de leurs nouvelles que lorsqu'ils ont réussi, au bout de cinq ou dix ans. Ici, au contraire, ce sont les débuts, la dureté d'un climat et d'un monde nouveaux qui sont décrits, en noir.

Mais il y a les plus heureux, ceux que la mort ne vient pas arrêter et dont la peine n'est pas vaine. Chacun avec son plan d'action.

79. Chez M. Ch. Blanc au Brouchoua.

Chacun avec sa chance. Certains amassent des fonds qu'ils feront passer en France où ils comptent se retirer; il est intéressant de les y suivre. D'autres investissent le produit de leur travail et de leurs spéculations dans les biens coloniaux, immeubles en ville, plantations.

C'est par un ensemble de quelque 600 documents⁸⁰ que peut être reconstituée l'activité à Saint-Domingue et en France des frères Danié, bourgeois de Bourges. On peut détacher de cet étonnant dossier l'inventaire dressé après le décès de Pierre Danié (1717—1766) par le notaire parisien Davier⁸¹ du 12 septembre au 18 octobre 1766, où sont énumérés et souvent décrits 4650 actes notariés, lettres, factures, comptes et quittances; inventaire susceptible de mener à la connaissance des affaires de celui qui, vingt ans durant, avait été à Léogane puis au Port-au-Prince, négociant et chargé de la procuration de grands propriétaires absents: François Beudet, les frères Boutin, Desart de Premont, Destouches de La Serre, Lebuissou de Morinière, Marcombe, Nolivos, Robiou, entre autres. Pierre Danié avait l'espoir de jouir en France d'environ 150,000 livres à quoi se monterait sa fortune tous comptes terminés. Mort sitôt son retour, il laissait une succession embrouillée, non encore liquidée en 1790.

Pierre Danié avait attiré auprès de lui deux de ses frères, successivement François en 1749 et Antoine en 1758. Ce dernier fut une de ces mille victimes que Saint-Domingue dévorait: après 5 ans de séjour au Port-au-Prince, pour échapper à ce climat qui ruinait sa santé, il s'embarquait pour Bordeaux; mais le 4 août 1763, en mer, il mourait. De la colonie, dans sa succession, rien d'autre qu'une dette de 7.000 livres envers Pierre, son aîné.

Quelques actes notariés et surtout une suite de plus de 500 lettres font suivre à partir de 1766, parfois au jour le jour, l'existence de François Danié (1725—1783) et de sa famille. A Saint-Domingue, lui aussi fut, auprès de son frère Pierre, négociant et fondé de procurations multiples; mais dès 1763 une partie de ses capitaux fructifiait à la grosse aventure dans le commerce bordelais, où Danié s'était lié à l'armateur Jean Jaure le jeune. Rentré en France en 1768,

80. La plus grande partie chez M. de Quincerot, 4, Place George Sand à Bourges (Cher); le reste chez M. le chanoine de Laugardière, à Yvoy-le-Pré (Cher).

81. Les expéditions des actes de ce notaire ont un intérêt particulier, du fait que toutes les minutes de l'étude ont péri en 1871, lors des incendies de la Commune.

riche de 125.000 livres, il reste incertain jusqu'en 1770 de la conduite à adopter: le fait déterminant sera son mariage qui va l'ancrer définitivement à Bourges, non sans une certaine nostalgie qui s'exprime parfois. L'action de la famille de son épouse le ramène dans sa bourgeoisie d'origine. François Danié a acheté une charge de Trésorier de France au Bureau des Finances de Bourges; peu à peu, sur les conseils et sous la pression de son beau-père François Dumont, professeur de droit français à l'Université de Bourges, il retire ses fonds du commerce, se constitue un important domaine foncier qu'exploitent des fermiers, partage ses jours entre résidence de la ville et résidence de la campagne. Le négociant formé à Saint-Domingue se retire, lentement repoussé par la méfiance d'un milieu assez étroit, celui de cette petite bourgeoisie berruyère, où brillent les juristes, et où l'alpha et l'oméga de la richesse, de la puissance, c'est la terre, celle du Berry. On saisit là un moment de l'histoire de l'opposition entre capitalisme agraire et capitalisme commercial.

* * *

Bien plus libre dans ses entreprises apparaît Louis Mel "Américain citoyen de Pézenas" tel que le révèle son livre de raison⁸². Originaire de Marseille, établi comme "négociant navigateur" au Cap, où il épousa en 1746 une créole, Jeanne Morniac de la Grimaldie, Mel dut rentrer en France en 1767 pour raison de santé et se fixa "au site agréable de Pézenas... dans une ville qu'il avait choisie pour domicile, agréable et sain et d'un climat analogue à la Provence d'où il était originaire et de Saint-Domingue Cap français d'où il revenait pour transférer sa belle fortune en bas-Languedoc".

L'emploi de ses fonds est bien significatif. Sans doute ne rompt-il pas complètement avec le commerce, puisqu'il a un commis et qu'il fait quelques affaires en grains ou en soieries et des prêts d'argent à ses voisins ou à des gentilshommes du cru, comme M. de Grave. Mais l'essentiel est investi en maisons et en jardins de rapport: dès son arrivée, il achète l'auberge des Trois Perdrix et trois jardins contenant mûriers, légumes et arbres fruitiers, qu'il loue immédiatement,

82. Aux Archives de l'Hérault, Série E, où il a été donné en 1934 par les Archives de la Mayenne.

en 1768 la maison et la tannerie Bedos, deux ans plus tard d'autres immeubles encore; de sorte qu'à sa mort en 1783, son héritage est composé de 12 maisons et 6 jardins d'une valeur totale de 156.000 livres, et d'un revenu annuel de 7.175 livres, toutes ces propriétés étant adjacentes et pratiquement d'un seul tenant, bien situées à l'entrée du faubourg des Cordeliers et à la jonction de la nouvelle et de l'ancienne routes royales. Fortune typiquement urbaine; expérience de négociant. Démarche, à la fois primordiale et spéculative, du capitalisme: alimenter les villes et se nourrir d'elles.

Dans leur comptoir où ils débitent draps et toiles, et quincaillerie, et farines, alors que passent en leurs mains boucauts d'indigo, barriques de sucre et tierçons de café qui doivent gagner la France, d'autres négociants méditent la conquête d'Habitations qui ferait d'eux de vrais coloniaux, des colons. Après 1760, la seule culture d'abord accessible à ces nouveaux-venus, c'est le café; elle peut s'établir sur les terrains de mornes encore disponibles, elle ne demande au départ, qu'un assez modeste capital.

Venus jeunes à Saint-Domingue, les frères Samuel, Honoré et Jean-Louis Paquier offrent un exemple précis de cette patiente ascension. Un seul eut le temps de sortir de la classe des petits blancs. Par leurs lettres et le règlement de leur succession⁸³, on suit les mouvements qu'ils se donnent, en premier lieu pour subsister tant bien que mal, puis pour recueillir les capitaux qui leur permettraient de compter parmi les marchands et de s'établir colons.

Jean-Louis, l'aîné, est parti vers 1780 et a fixé ses intérêts au quartier du Petit Trou de Nippes. Il commence par un petit commerce. Il mourra en 1791. Honoré, qui jusqu'à l'âge de vingt ans a placé des draps du Bas-Poitou à La Rochelle, s'embarque à son tour en 1783. Il ne fera à la colonie qu'une carrière de trois ans. Samuel arrive enfin en décembre 1788, lui aussi avec une pacotille. Le Petit-Trou est le centre de ses échanges. Il achète un bateau pour ses relations d'affaires avec le Port-au-Prince, et ses lettres sont toutes pleines de détails sur la crise commerciale de 1789. Resté au Petit Trou, sur sa caféière, il vivra jusqu'en 1801. Ces lettres de jeunes gens à leurs débuts sont toujours attachantes, malgré la monotonie de leurs

83. Papiers Paquier, chez M. J. Marchegay, à la Barre, par Sainte-Hermine (Vendée).

plaintes. Un autre intérêt de celles-ci — comme celles de Massie — est de nous montrer de près le jeu des relations et des amitiés provinciales. Ces trois bas-poitevins, qui sont allés rejoindre des compatriotes dont ils attendent aide et protection, passent à tout instant en revue les coloniaux bas-poitevins de leur connaissance: planteurs, marchands, simples commis, gérants de plantations: Michel Chabot, planteur de café au Rochelais, Pierre Chesneau de La Mesgrière, venu de Tiffauges, qui jouera un certain rôle à l'Assemblée provinciale du Nord et à la deuxième Assemblée coloniale, celle de 1791 au Cap, Merlet, Magon, La Poupardière. Toutes les relations peuvent être utiles. Ils n'oublient pas le Gouverneur, le marquis de Chilleau, qui est lui aussi du Poitou, ni le marquis de La Rochejacquelain dont la sucrerie du Baconnais est près du Petit-Trou⁸⁴.

* * *

Mêmes efforts, mais échelonnés sur une bien plus longue période, que ceux des Dauphinois Antoine Dolle, et surtout les frères Raby, parvenus par l'association familiale du négoce à la possession de plusieurs caféières, et de celles-ci aux sucreries. Leur histoire nous est connue par les papiers Dolle, entrés aux Archives de l'Isère par le séquestre révolutionnaire; papiers qui se répartissent en trois groupes; ceux de la succession d'Antoine Dolle "l'Américain" (1728—1793), dont le légataire universel fut son demi-frère Dolle le jeune⁸⁵, ceux des successions des divers frères Raby contestées entre Raby du Moreau et ses neveux Dolle et Carrel; enfin, les papiers concernant la gestion d'une Habitation en sucrerie, située aux Vazes, quartier de l'Arcahaye, acquise en société en 1785 par les Raby et Dolle⁸⁶.

Antoine Dolle partit pour Saint-Domingue autour de sa vingtième année, peut-être au moment où son père Marc Dolle, négociant

84. Lettres de M. Pilastre, de Salidieu, par Les Moutiers-sur-le Lay (Vendée) et de M. le Commandant David, de La Rochelle (mai-juin 1951).

85. Il s'agit de Jean-Baptiste, ce Dolle de la Porte de France, dont parle Stendhal dans la *Vie de Henri Brulard*, éd. H. Martineau, du Divan, I: 111.

86. Arch. Dép. Isère, II E 378-381. Ces papiers avaient été utilisés, mais discrètement, en 1868, par J.J.A. Pilot pour son étude, *Les Dauphinois à Saint-Domingue* (Grenoble, Maisonville, 32 p., in-80). Le véritable intérêt en a été signalé par M. Avezou, archiviste en chef du département de l'Isère, que nous remercions de son inlassable dévouement.

à Grenoble, épousait en secondes noces Justine Françoise Raby. Il était muni d'une pacotille, faite surtout d'étoffes, et dont on aimerait savoir la composition. Débarqué au Cap, où d'autres Dauphinois l'accueillaient, il y fonda un comptoir commercial, bientôt transporté à Jérémie, dans la partie Sud de l'île. A l'issue de la Guerre de Sept Ans, après avoir mis de l'ordre dans ses affaires, comme tant d'autres alors il rentra en France, où il assista quelques mois son père dans son négoce. Puis, nouveau départ pour l'Amérique où il séjourna jusqu'en 1789.

Le 5 juillet 1793, Antoine Dolle mourait à Grenoble, et sa succession, passant à Dolle le jeune, contenait, produit de ses efforts coloniaux, une Habitation caféière située à la Ravine des Chandelières, dans les hauteurs de la Voldroque, quartier de Jérémie. Depuis 1789, celle-ci était administrée par Marc Favier, associé pour moitié à son cousin Antoine Dolle; les retours en café étaient adressés à Marseille ou à Bordeaux.

L'histoire d'Antoine Dolle est celle d'un négociant en étoffes, épaulé et approvisionné par sa famille — père, oncle, frères — et ses relations grenobloises — les Balmet, les Botta — entre 1750 et 1789. Les marchandises écoulées à Saint-Domingue étaient de fabrication dauphinoise ou d'origine suisse. Dolle l'Américain avait dû devenir planteur à l'époque où une véritable fièvre de spéculation sur les cafés s'emparait du sud de Saint-Domingue, mais la correspondance Dolle-Favier (août 1789 — août 1793) montre quelles déceptions attendaient ces colons de fraîche date, au tournant de la Révolution, tout en nous faisant pénétrer au cœur même d'un quartier encore assez mal connu.

* * *

De l'union de Françoise Villard et de Jean Raby (1688—1769), autre marchand drapier de Grenoble, écuyer, Conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, Greffier en chef de la Chambre des Comptes du Dauphiné, naquirent huit enfants dont six garçons. L'un d'entre eux devint avocat en France. Quant aux cinq autres, tentés par les horizons que l'atmosphère du commerce leur rendait déjà familiers, ils passèrent à Saint-Domingue à partir de 1750.

C'est dans la région du Cap qu'on peut les voir s'affairer. De leurs débuts, le détail n'apparaît pas. Mais à côté du négoce qu'ils

ont pu tous exercer, et l'un d'entre eux, Raby de Saint-Denis, au moins jusqu'à sa mort (1770), la grande préoccupation est la conquête de plantations. Conquête qui commence assez modestement par établissement ou acquisition d'Habitations caféières; conquête qui se fait par association, dans le cadre familial: ainsi, pour l'Habitation caféière à la Grande Ravine du Haut-Limbé, que se partagent Claude Raby des Combes et Jean-Baptiste Raby du Moreau; ainsi encore pour l'Habitation caféière à la Ravine à Fourmies, quartier de Marmelade, appartenant en société au même Du Moreau, à Raby de Saint-Denis et à leur cousin, Bernard Villard.

Certains établissements, comme celui de Raby de Saint-Victor à la Petite-Anse, ne furent que des essais, abandonnés pour aller plus loin, pour accéder à la possession des sucreries: sucrerie du Bas-Limbé, où Raby du Moreau est associé à son ami Belin de Ville-neuve; et surtout sucrerie des Vazes, quartier de l'Arcahaye, achetée en 1785 des héritiers Comte, moitié par Du Moreau et Saint-Victor, moitié par leurs neveux Dolle qui ont dû admettre dans la combinaison de famille pour 1/12 Joseph, Antoine Carlet, Conseiller rapporteur du point d'honneur, Dauphinois de Paris, ayant des attaches aussi à Saint-Domingue, sans doute l'inévitable intermédiaire dédommagé ainsi de ses bons offices.

En juin 1786, après le décès de Saint-Victor sur l'Habitation des Vazes, il ne reste des cinq frères américains que Raby du Moreau. Parmi eux s'est trouvé le tôt découragé, Jean-Claude Raby aîné, dit Raby d'Amérique, en France dès 1764, et ne laissant à sa mort en 1779 aucun bien à Saint-Domingue; et la disparition successive de Raby des Combes, Raby de Saint-Denis et Raby de Saint-Victor, a reporté, par le jeu des donations et héritages, parts d'Habitations caféières et part de la sucrerie des Vazes sur la tête du Raby du Moreau ou de ses enfants mineurs. Raby du Moreau est devenu un grand blanc. En France à partir de 1763 semble-t-il, il sera l'un des membres agissants du groupe de colons que 1789 vit se former à l'Hôtel Massiac à Paris.

Cependant, de ces biens coloniaux dont la valeur monte chaque année (la caféière de Marmelade de 326.007 livres en 1784, est estimée 475.253 livres en 1787), les frères Dolle, représentant leur mère décédée Justine Raby, réclament leur part, entraînant avec eux leurs cousins Carral, issus de la dernière fille Raby: en contestant la validité

des arrangements testamentaires, les Dolle ont accumulé quantité de notes, mémoires, copies d'actes, projets de transaction qui éclairent l'ascension de Raby du Moreau, réalisée en moins d'un demi-siècle, et que tant de facteurs ont déterminée.

L'intérêt du dossier de l'Habitation des Vazes est de placer qui le consulte au centre des problèmes posés par l'exploitation d'une grande sucrerie du quartier de l'Arcahaye de 1785 à la fin de 1792. On y verra d'abord comment les coacquéreurs procédaient pour amortir le capital, dont une faible fraction seulement fut versée comptant. On y verra ensuite, passé la période de gestion par l'un des associés, Raby de Saint-Victor (1785—1786), les difficultés de l'administration par procureurs-gérants; le revenu d'un million de livres pesant de sucre, que le précédent propriétaire, Comte, avait pu faire en une année exceptionnelle, ayant déjà fléchi à 800 milliers avec le changement de direction, tombait à une moyenne de 4 à 500 milliers lorsque l'Habitation fut aux mains d'étrangers: le négociant du Port-au-Prince, Boisson, qui ne réside pas (1786—1787); les gérants vivant sur la plantation, le consciencieux Hugues à compter de fin 1787 et, pendant son voyage en France, le mulâtre Maison-nave (mars 1792 — janvier 1793).

De 1786 à 1792, on peut suivre mois par mois le détail des travaux: préparation des pièces de cannes, plantations, roulaisons, fabrication des sucres; apparaissent également les fluctuations du prix des sucres, tant à Saint-Marc où, pour couvrir les frais d'exploitation, partie des étuvées est vendue à Reynaud, Martignac et Cie, qu'à Bordeaux où la même maison de commerce, sous la raison Henri Romberg, Bapst et Cie, écoule les retours.

Enfin, outre ces pièces comptables et facilitant leur interprétation, le dossier contient sept années d'une correspondance suivie d'où surgit, précise, l'Habitation avec son rythme quotidien, où sont évoqués et commentés les événements du quartier de l'Arcahaye, de la Colonie aussi et de la France, où sont décrites la fermentation qui suit le décret du 15 mai 1791 relatif aux gens de couleur libres, les inquiétudes nées de l'incendie du Cap. Au total, plus qu'une riche galerie de portraits et un nouveau témoignage sur les graves années 1791—1792, c'est là une très importante source de l'histoire économique et sociale de Saint-Domingue: l'Habitation des Vazes est le type même de la grande sucrerie glissant, à l'issue

d'une crise, et à peu de frais, des mains du colon qui réside à celles des enrichis du commerce, tant de Saint-Domingue que de France. La crise, dans le cas présent, c'est la Guerre d'Indépendance américaine; c'est aussi la mort du colon, Comte. Belle occasion: pour prendre possession d'une Habitation montée, estimée 1.324.000 livres⁸⁷, il suffit aux acquéreurs de verser comptant 1/6 de son prix. Misère du colon face à la puissance du capital du négoce. Mais n'était-ce pas le danger toujours menaçant depuis que s'était mise en place cette agriculture coloniale, spécialisée, commercialisée ?

* * *

L'exemple des Guizot résume ces expériences renouvelées tout au long d'un siècle: passage à Saint-Domingue de deux frères munis de petits moyens, efforts dans le négoce étalés sur près de vingt années, difficile ascension à la qualité de colons; puis retour en France de l'un des frères, accompagné du cortège inévitable des problèmes posés par tout départ. Mais l'horizon de Paul Guizot ne sera pas limité aux lointaines plantations; pendant quinze ans, une partie de ses capitaux sera investie dans le commerce de Saint-Domingue; de plus, il a ramené de son séjour colonial un fils né d'une esclave et dont toute l'existence s'écoulera en France, ce qui est assez exceptionnel. Bonnes raisons pour mettre à part ce dossier⁸⁸.

En 1726 les frères Louis et Paul Guizot, issus d'une vieille famille bourgeoise et calviniste de Saint Geniès de Malgoirès au diocèse d'Uzès, débarquaient à Saint-Domingue. Ils appartenaient à la branche aînée des Guizot, dont le chef Me Jacques Guizot, docteur et avocat, possédait à la fois un important domaine foncier, une médiocre fortune et sept enfants. Le fait de religion autant que la gêne familiale — bien qu'ayant traversé sans dommages apparents les années troubles de la Guerre des Camisards, leur père doit aliéner une partie de ses terres et, à sa mort, l'héritage sera grevé de dettes — avaient commandé leur départ.

Sur leurs premières activités dans la colonie le silence est total.

87. Et encore Raby de Saint-Victor avouait-il qu'elle valait 800,000 livres de plus.

88. Papiers de Mme Pierre Brunel, à Saint-Geniès de Malgoirès (Gard); et minutes de Claude-Lazare Cherveau, notaire de Saint-Geniès (aux A.D. du Gard, II E 54, 239 à 247).

Mais il est probable qu'ils y ont fait du commerce, comme l'indique un texte postérieur, de 1745, où la veuve de Louis Guizot est dite "négociante au Cap".

Louis Guizot s'éteindra à Saint-Domingue dès 1742, laissant de son mariage avec Jeanne de Nillot un fils, Jacques-Louis, mort lui aussi prématurément en 1754. Avant de disparaître, celui-ci s'était lancé dans une entreprise malheureuse. Il avait acheté à terme de MM. Boyer et Laville, pour une somme de 86.000 livres, plus une pension viagère de 6.000 livres, une médiocre caféière sise au quartier des Côtelettes à huit lieues du Cap, ravinée par les pluies et mal entretenue par 35 esclaves, pour la plupart âgés ou infirmes. Ses efforts pour la remettre "sur un bon pied" réussirent d'autant moins que survinrent des épidémies, puis la mévente du café pendant la Guerre de Sept Ans. Dans l'impossibilité de faire face aux échéances, ses héritiers de France n'eurent d'autre solution que de faire rentrer Boyer et Laville sur leur bien.

Plus heureux, Paul Guizot vit ses affaires prospérer. Il avait acquis, lorsqu'il décida en 1740 de regagner Saint-Geniès, "une fortune honnête", dont l'essentiel était formé par les deux tiers d'une habitation à la Grande Colline, paroisse Saint-Joseph à Fort-Dauphin, composée de "bâtiments, nègres, bestiaux, effets", de 74 carreaux de terre et d'une hatte de 40 carreaux dans les savanes, le tout évalué 170.000 livres. Rentré en France, le planteur procède avec l'argent gagné à Saint-Domingue au sauvetage des biens paternels. Il désintéresse les créanciers, paie les impôts arriérés, prend en charge ses frères et sœurs célibataires et obtient, en faisant jouer en sa faveur les édits et déclarations du Roi relatifs à la vente des biens des Nouveaux Convertis, la rupture des contrats par lesquels Jacques Guizot avait aliéné une partie du patrimoine. Mais, non content d'exploiter ses terres de la Gardonnenque, il profite de la présence à Saint-Domingue de sa belle-sœur et de son neveu pour se livrer à quelques opérations commerciales. Dans les envois de France un article tient une place considérable qui fait mettre le doigt sur l'une des difficultés jamais écartée de l'économie coloniale: ce sont des espèces métalliques dont le manque se faisait toujours sentir, ici des piastres, dites "des poids". En 1742, mille de ces pièces comptées à 6 livres l'une sont embarquées sur le *Brillant* de Bordeaux, capitaine Louis Ganteloup, à l'adresse de Pierre Pellet,

négociant bordelais au Cap; le bénéfice fut de 23%. En 1745, 200 piastres envoyées sur le vaisseau du roi le *Juste*, commandé par M. de L'Estanduère. Ce "trafic de devises"⁸⁹ déjà fructueux à l'aller, permettait des achats de sucres à la colonie et la vente de ces "retours" accroissait le bénéfice: en 1745, six barriques de sucre brut avaient été acheminées à Nantes par le navire malouin le *Josué*; le consignataire, Villesbonne, devait les expédier au négociant bien connu de Bordeaux, Philippe Nairac, chargé de la vente. Ces échanges centrés sur la place de Bordeaux, devaient continuer jusqu'en 1755: alors disparaissaient les parents de Saint-Domingue et la guerre franco-anglaise commençait presque aussitôt.

C'est dire que les liens avec Saint-Domingue n'étaient pas rompus. Ils ne pouvaient l'être, d'ailleurs, d'aucune manière. En effet, si, en quittant la colonie, Paul avait vendu à Pierre Rideau la part de l'habitation de la Grande Colline, il en reprenait possession dix ans plus tard, faute de paiement, pour la céder aussitôt à deux chirurgiens de Fort-Dauphin, Baltazard Puyfourcat et Jean Desbons; mais ces nouveaux acquéreurs devaient se révéler mauvais payeurs eux aussi. Persuadé que l'absentéisme, qui lui a été déjà très défavorable, serait nuisible aux intérêts de toute la famille — aux siens propres comme à ceux hérités de Jacques-Louis mort dans l'île en 1754 —, Paul pousse le fils de son frère aîné Antoine, avocat et juge à Quissac, son neveu Jean-Antoine, lui-même avocat de 21 ans, à courir le risque d'un périlleux voyage en temps de guerre. Le jeune homme passe à Saint-Domingue les années 1758 et 1759, estime qu'il vaut mieux rendre aux anciens propriétaires la cafière de son cousin germain décédé, et s'efforce sans résultat, d'obtenir l'entier paiement de l'habitation de Paul. Au retour de cette expédition décevante, les rapports s'aggravent entre l'oncle et le neveu, qui n'hésite pas à réclamer 2.500 livres pour ses frais de voyage et 30.000 livres d'honoraires: le mirage du fabuleux héritage colonial suscite de longues querelles au sein de la famille Guizot pour le plus grand profit des hommes d'affaires de Saint-Domingue.

89. Dans ses lettres, de 1705 à 1753, Jean de Brach (voir *supra* VII: (1), 90) se plaint constamment de la pénurie des espèces. Il accuse les négociants, qui exigent leurs paiements sous cette seule forme, de les retirer de la colonie, mais lui-même en expédie parfois à sa sœur à Bordeaux. Le trafic des monnaies espagnoles et portugaises entre la France et Saint-Domingue semble avoir été de tout le XVIII^e siècle.

Un autre motif de querelle divisait les Guizot. A Saint-Domingue Paul, comme il le confesse, "conçut de la tendresse pour Catherine Rideau, l'une de ses négresses", il en eut un fils né en 1740, qui reçut le nom de Louis Ferrier, et qu'il fit venir en Languedoc à ses côtés. Père affectueux, il lui donne de l'instruction, l'établit comme fabricant en bas de soie et le marie en 1760 à Marie Boisson fille d'un marchand de Saint-Geniès. Un peu plus tard le duc d'Uzès le nomme Viguier de sa baronnie de Saint Geniès. Mais cette élévation même livre le jeune mulâtre aux méchancetés villageoises; à rendre la justice, il se fait des ennemis qui ne manquent pas de lui rappeler et sa couleur et son origine illégitime. Lorsque Paul Guizot entame une délicate procédure dans le but d'obtenir la légitimation et d'effacer cette tare sociale, il se heurte à l'opposition de la famille, à celle surtout de son neveu Jean-Antoine qui ira jusqu'à l'accuser de démente. Louis Ferrier obtiendra du Parlement de Toulouse le droit de porter à l'avenir le nom de Guizot, mais la procédure de légitimation piétine, tandis que le père, sentant venir la mort, multiplie les testaments qui, par des voies détournées, assureront à son fils un héritage sur lequel la loi ne lui donne aucun droit.

Rien d'étonnant, dès lors, si Louis Guizot voit dans la Révolution l'occasion de réparer les torts subis pendant tant d'années et comme homme de couleur et comme protestant: il sera maire de Saint-Geniès, promoteur de la Fédération des gardes nationales de la Gardonnenque, membre du Conseil d'administration du département après le 10 août 1792. Revanche sur les mépris passés! mais que le grand conflit entre la Gironde et la Montagne va rendre mortelle: Louis Guizot est exécuté comme fédéraliste en 1794. Cependant, la découverte, au cours de sa détention, d'un testament de Paul Guizot, jusqu'alors ignoré, permettra aux six enfants d'un fils d'esclave d'entier en possession, après Thermidor, du patrimoine sauvé par le planteur de Saint-Domingue.

IV. — REVANCHE DES ÉLÉMENTS ET DES HOMMES

Acquisition de fortunes, difficulté de les conserver ou de les transmettre, réussites et échecs sociaux, après tout, ce sont là phénomènes universels, exacerbés seulement sous le tropique. Mais il

y faut ajouter cette atmosphère particulière qui procède à la fois des forces les plus élémentaires et les plus complexes: régime des courants et des vents, stabilité ou désordre des institutions et des mœurs. Dans la mesure où se généralise l'absentéisme, le problème des liaisons devient plus aigu; c'est la nécessité des correspondances rapides, des comptes réguliers, et surtout l'attente du revenu concrétisé sous la forme des barriques de sucre ou des tierçons de café adressées aux consignataires de France. Voyages heureux ou traversées interminables, d'eux dépendent non seulement le salut de la cargaison, mais aussi le cours auquel elle se vendra à Bordeaux ou à Nantes.

La liberté des routes maritimes est un facteur vital. Si la guerre la suspend — et pour peu qu'elle se prolonge —, la colonie se trouve engorgée par ses produits qu'elle n'arrive plus à expédier, tandis que les denrées alimentaires et les textiles font défaut; il faudra bien qu'elle cherche dans "l'interlope" un palliatif. Du côté métropolitain, la situation n'est pas moins grave, avec la chute des revenus, la hausse vertigineuse des taux d'assurances; parfois, la perte est complète, d'un navire armé en temps de paix qui ne reviendra pas, parce que dans l'intervalle les hostilités ont été déclarées.

Pire encore quand les troubles internes précèdent et appellent la guerre étrangère! la fumée des incendies flotte sur les "isles", les hommes sont agités par la passion ou par les crises de conscience, les sociétés ravagées par les conflits de race et, par-dessus tout, par ce grand naufrage des fortunes que sera la Révolution à Saint-Domingue.

1. — VENTS ET MARÉES

A Lodève, les archives de l'hôpital renferment, par le hasard d'un legs fait vers 1820 par l'abbé Lavit, deux documents intéressant le commerce colonial, qui nous ont été signalés par M. Emile Appolis. L'un d'eux⁹⁰, le "*Précis de la navigation de la corvette Marie-Françoise, capitaine Jean Dallès de Marseille*"⁹¹, non daté, mais sûrement antérieur à 1777, montre l'itinéraire suivi de Saint-Domingue à Marseille

90. L'autre, "*Instructions pour un voyage aux Indes*", sera analysé ailleurs. Le cas de la *Marie-Françoise* illustre très précisément ce que Moreau de Saint-Méry (*Description de Saint-Domingue*, II: 826-828) dit sur le débarquement des Caïques.

91. Dallès ou Dallest, famille de marins originaires de Cassis, qu'on retrouve tout au long du siècle (Arch. Ch. de Commerce de Marseille, I-9 à 12).

et la difficulté du voyage. Parti du Cap-Français le 4 septembre, le navire dépasse le 6 les Caicos dans le groupe des Bahamas, puis continue à s'élever vers le nord-est; mais, le 17 la tempête l'assaille par 72° de longitude et 28° de latitude; elle dure jusqu'au 23, lui emportant sa misaine et son hunier, le forçant à abattre son grand *mât* pour se redresser, et le faisant dériver vers l'est. L'ouragan passé, il remet avec un gréement de fortune le cap au nord-est; le 24, il est en plein milieu de l'Océan, sur le 31° parallèle et par 42° de longitude; les vents du sud-ouest le poussent jusqu'au 4 novembre, où il reconnaît Sainte-Marie des Açores; le 30 novembre il n'est plus qu'à 22 lieues du cap Saint-Vincent; le 2 décembre il passe par le travers du cap Spartel, et entre le 4 à Malaga pour s'y faire remâter. Dans ce cas, ce sont les parages insulaires, particulièrement des Bahamas aux Bermudes, qui se sont révélés les plus dangereux.

Encore faut-il comparer avec un autre texte: le journal de bord du brick agathois le *Saint-François*, capitaine Audouard (1850—1854)⁹². — Tandis que son voyage aller de Marseille au Cap s'est achevé dans les meilleures conditions, en 37 jours — 22 septembre — 28 octobre 1853 — au retour, c'est encore une traversée dramatique. Il part des Gonaïves, où il est allé compléter son chargement, le 5 janvier 1854, pique droit au nord sur l'île Watling, passe à 40 lieues au sud des Bermudes, puis infléchit sa route au nord-est. Le 7 février, par 33° de latitude et 47° de longitude, c'est-à-dire beaucoup plus loin au nord-est que dans le cas précédent, il rencontre aussi la tempête, subit de graves avaries et se met à embarquer au point que, les pompes ne suffisant plus, il faut en hâte jeter par-dessus bord sucre, rhum et coton, tout en dérivant vers le sud-est. Dès que le temps s'améliore, il remet le cap au nord-est. Le 20, il est sur le 36° parallèle par 30° de longitude, et va passer ensuite au large de San Miguel des Açores; le 14 mars il est en vue du cap Saint-Vincent, et, le 20, il relâche à Gibraltar pour y réparer ses avaries. — Fortunes de mer!

2. — GUERRES

En 1939, la librairie Laffitte de Marseille vendait le second volume du "*Journal de campagne de la frégate du Roi l'Unicorn en*

92. Papiers du Dr Picheire à Agde, 20, rue de la République.

1780 et 1781", gros manuscrit de 446 pages in-4°, incomplet d'une quarantaine de pages déchirées çà et là. La perte des premiers feuillets ne permet pas de préciser sans longues recherches le nom de l'auteur, mais tout fait conclure que c'est le commandant même de la frégate, Saint-Ours, lieutenant de vaisseau. Le journal est d'un marin soucieux de noter les vents, les directions prises, la température, mais c'est un journal personnel, non un livre de bord qui serait agrémenté de souvenirs.

Ce qui nous reste va du 7 décembre 1780 au 10 mai 1782 et se partage ainsi: du 7 décembre 1780 au 19 avril 1781, fin du journal de l'*Unicorn*; 19 avril 1781 — janvier 1782, séjours à la Jamaïque, puis au Cap; 11 janvier — mai 1782, "*Journal de mon passage sur la Victoire*", retour en France. On a ainsi une histoire particulière des dernières phases de la Guerre d'Amérique vues des Antilles et par un marin. D'abord la vie à la mer, toujours dans la mer Caraïbe ou dans les parages nord des îles: évolutions de l'escadre combinée franco-espagnole basée à La Havane, escorte des convois jusqu'aux débouchements, chasse aux corsaires anglais, croisières au grand large, visite des mille barques côtières, goëlettes, sloops, qui courent d'une île à l'autre, vivant et s'enrichissant de contrebande et de transport de nouvelles et de numéraire. Puis c'est le combat malheureux du 19 avril 1781. L'*Unicorn* est prise par la frégate anglaise la *Resource* (*sic*), et conduite à la Jamaïque. La vie à terre commence; les prisonniers ont maints contacts avec les colons anglais, avec les officiers, l'administration et le gouverneur. La société de Kingston et de Spanish-town est là vue comme de côté par un homme d'expérience, qui sait regarder et juger, et que son rôle d'intermédiaire entre ses hommes et l'amirauté fait recevoir partout. Bientôt cautionné, le commandant de l'*Unicorn* peut rentrer au Cap, le 25 août, juste pour assister à la Saint-Louis, qu'il décrit. Les marins restent un peu en marge de la vie ordinaire de la ville. Ils ont trop à faire dans la rade; le Cap regorge de troupes, de malades, et il est question d'abord des hôpitaux. Cependant, des relations s'ébauchent avec les colons, mais fort peu avec le commerce. Les Pères de la Charité, qui dirigent le grand hôpital, organisent de longues visites aux plantations des environs du Cap. Pourtant les yeux toujours regardent vers la mer, vers ses convois qu'on attend et le mouvement des vaisseaux du roi. Saint-Ours est-il marié? écrit-il en songeant à ses enfants? serait-il un bar-

bon grisonnant ? Ce n'est point par lui que l'on connaîtra la grâce des femmes créoles.

Le retour sur la *Victoire*, dans un convoi, est assez lent : 72 jours (11 janvier — 23 mars 1782) pour atteindre Le Ferrol, où il faut relâcher pour réparer le gouvernail. Les parties les plus vivantes de ce journal sont les mois du séjour à la Jamaïque et au Cap, mais la précision des notations, leur ordre réglé de haut, l'égalité de l'humeur et la simplicité du ton font de toutes les pages des morceaux vivants et d'un agrément continu.

* * *

La sûreté du commerce, et avant tout du commerce colonial, voilà le leit-motiv de toutes les correspondances maritimes à Nantes, à La Rochelle et à Bordeaux pendant ces années de la Guerre d'Amérique. La crainte de voir les navires arraisonnés ou capturés par les Anglais paralyse tout le mouvement. Les vaisseaux qui se décident à partir doivent attendre d'être groupés dans un convoi, qui suivra des itinéraires détournés, et le voyage, qui d'habitude ne prend guère plus de 45 jours, dure désormais plusieurs mois. Nous nous en rendons compte en suivant la traversée des *Deux Sœurs*, de 200 tonneaux, qui appartenait aux armateurs nantais Murphy et Have-looze, et partit pour le Cap-Français en mars 1780 dans un convoi. Point de livre de bord ici, mais la correspondance du capitaine Pierre Mesnard avec ses armateurs, une trentaine de lettres datées de Paimbœuf, de Port-Louis, de Bordeaux, de Pauillac, du Verdon, du Ferrol et de la Corogne (22 mars — 9 août)⁹³. Toute la vie du bord, tous les soucis du capitaine passent et repassent sous nos yeux. Le navire se traîne, les escales s'éternisent ; le convoi, voilà l'ennemi : car il est responsable des ordres et contre-ordres, des faux départs, des avaries par abordage. Puis, ce sont les désertions de matelots, les difficultés avec les passagers, les vivres comptés trop juste qui s'épuisent vite, les dépenses imprévues d'un voyage qui, cinq mois après le départ de Paimbœuf, n'a pas encore permis de mettre le cap vers la haute mer.

Contre les incursions étrangères par mer, il fallait protéger les côtes des établissements coloniaux. Récemment étaient mis en

93. Chez M. J. Marion, Boulevard de l'Yser à Oudjda (Maroc).

vente des papiers, plans et projets de travaux défensifs provenant de Demonceau "ingénieur du roi en chef" à Saint-Domingue, et datant de juillet-décembre 1752: plans du Port-au-Prince, de la baie de Saint-Louis, 2 plans du Petit-Goave avec un mémoire, et 4 lettres de Demonceau au Ministre de la Marine ou de la Guerre et au Gouverneur de la colonie⁹⁴.

Après comme pendant la guerre, la contrebande. Son royaume est aux îles. Les documents directs sont rares, on s'en doute, sur cet aspect de la vie maritime coloniale. Voici pourtant quelques lettres datées du Cap-Tiburon et de l'Artibonite (Saint-Domingue) en 1786, adressées par le chevalier Duquesne, lieutenant de vaisseau, au commandant de la station⁹⁵. Ces lettres nous apprennent le mariage de Duquesne avec une très jeune créole, Mlle Rossignol du Lagon; elles nous renseignent aussi sur la mission de "garde-côtes" qui lui est confiée et sur les monotones journées de surveillance où, pour faire peur aux "interlopes", il court des bordées face aux rivages de la presqu'île du sud.

L'expédition de l'*Unique*⁹⁶, vaisseau marseillais armé à Sète pour Saint-Domingue, en novembre 1802, par un groupe de négociants (Blouquier, Coste, Sabatier) et de capitalistes montpelliérains (dont Pandin de Saint-Hippolyte, futur président du Conseil Général de l'Hérault en 1811), est le type de l'entreprise qui finit mal à cause du déclenchement des hostilités. Le navire fut détruit ou retenu à Saint-Domingue, une partie du produit des ventes perdue dans l'insurrection triomphante, l'autre consistant en cafés, qui furent chargés sur un brick marseillais et vendus à Cadix, où ce bâtiment dut se réfugier pour fuir les croisières anglaises. L'intérêt des papiers relatifs à cette affaire est de nous montrer et la répartition des pertes et, surtout, le détail précis de la cargaison: un savant assortiment de vins, huiles, savon, fromages, faïences, verrerie, briques, chapeaux, mercerie, toiles mousselines, etc., le tout pour une valeur de 144.550 livres (marchandises de paix ou de guerre, marchandises de toujours.

94. Catalogue no 29 de la librairie Roux-Devillas, "A la Licorne", 12, Rue Bonaparte, Paris, 6e.

95. Papiers communiqués par M. de Sainte-Colombe, 7, Rue du Bellay, à Angers (Maine et Loire).

96. Papiers La Prunarède.

3. — RÉVOLUTION

Dans la plupart des papiers que nous venons d'analyser, toujours trop rapidement pour en dire toute la richesse, il est de nombreux documents relatifs aux événements de la Révolution à Saint-Domingue, aux débats des Assemblées coloniales; aux luttes contre les gens de couleur, au soulèvement des esclaves. Les correspondances commerciales sont souvent prolixes sur ces faits. Il va de soi que dans les lettres parties de France, il est beaucoup question des répercussions des troubles coloniaux sur les fortunes privées, sur le marché des affaires, sur le mouvement général et la vie des ports. Mais il était impossible de dissocier ces dossiers et trop long de dire tout leur intérêt, aussi, pour l'histoire de la Révolution, de ses idées et de ses haines, aux colonies. On ne pouvait, chaque fois, dégager que quelques problèmes.

Nous pouvons cependant, sans rien forcer, citer à part quelques dossiers — des correspondances presque toujours — qui nous mettent plus particulièrement que d'autres au milieu même des préoccupations, des inquiétudes des gens de Saint-Domingue, ou en France vivant de Saint-Domingue, au moment de la Révolution. Ce sont les papiers Denys de Bonnaventure, Lostanges, le Journal du marquis de Paroy, les papiers Villeveille.

C'est dans le meilleur ordre que sont conservés à Coulaïne⁹⁷, les papiers de la famille Denys de Bonnaventure, plus connue d'ailleurs par son passé canadien que par les intérêts que l'un de ses membres posséda à Saint-Domingue à l'extrême fin du XVIIIe siècle. Cette scrupuleuse mise en suite de ces papiers prépare une histoire familiale. A Saint-Domingue les biens des Denys se trouvaient en indivision avec ceux des Butler, Noé et Polastron.

Une partie de ces dossiers est connue. Une analyse en a été donnée dans la *Revue d'histoire d'Haïti*⁹⁸ au temps où ils étaient à Aytré auprès de La Rochelle. Mais à ces papiers qui sont surtout des papiers de plantations est venue se rattacher une correspondance — égarée sans doute jusque là — de Cl. Ch. Denys de Bonnaventure, officier de marine, avec son oncle le vicomte Pantaléon de Butler, officier de cavalerie.

97. Chez M. J. Denys de Bonnaventure, par Beaumont-en-Véron (I. et L.).

98. G. Debien, *Archives de planteurs, III. Papiers Bréda, Noé, Butler, d'Héricourt et Polastron*, no 49, avril 1943.

L'échange des lettres commence en 1791 et se poursuit, moins régulièrement mais très fidèlement, au temps de l'émigration. Bonnaventure est en Espagne. Butler à Londres. Nous avons surtout des lettres de Butler. Elles sont toutes de conseil et d'affaires, sans que la politique en soit exclue, car de Londres à l'Espagne — Valladolid, Burgos, Vittoria — la voie est assez sûre par le commerce anglais. Butler, naturellement, parle surtout des choses, des gens, des intérêts communs, des affaires de Saint-Domingue, des corps de propriétaires coloniaux émigrés en Angleterre, que l'on va former. Il s'étend longuement sur les arrangements financiers qu'il a faits avec une nouvelle banque de Londres, qui fait beaucoup de crédit aux réfugiés des Antilles: la maison Simond, Hankey et Cie, dont on retrouve si souvent le nom dans les lettres des colons en ces années 1793—1795. Butler emprunte pour remettre sur pied et exploiter sa part dans la sucrerie commune du Haut du Cap. Cet accord, qui spéculait sur la très prochaine occupation de la colonie par les forces anglaises, lui assure une petite pension, gagée sur les revenus à venir, une vie décente, sans plus. Mais c'est un simple arrangement privé. Il ne fait nullement de Butler un partisan de la politique anglaise. Il se défend d'être un allié et réproouve l'entente que viennent de signer avec Dundas, Malouet et Venault de Charmilly, et qui aboutit à la mise sous séquestre de Saint-Domingue aux mains de S.M.B. Dans l'émigration française à Londres, et même dans les rangs des colons et propriétaires coloniaux, il y a des courants et des contre-courants. Montlosier, dans la partie de ses Mémoires qu'on vient de publier, nous le montrait clairement. Les lettres du vicomte de Butler en sont un nouveau témoignage. Le mot n'y est pas, mais, ces signataires du traité de février 1793, Butler n'est pas loin de les appeler des traîtres. Et il semble pas isolé.

Il est toujours délicat de parler de papiers qui passent en vente. On a l'air de se faire agent de publicité. Mais ce serait du respect humain de ne pas dire un mot au moins de plusieurs manuscrits et cartons de correspondance qui viennent d'être offerts par divers catalogues de librairies parisiennes.

Chez R. Clavreuil⁹⁹, ce sont les papiers de la comtesse et du comte de Lostanges: 477 lettres et documents. La comtesse de Los-

99. Catalogue no 5. de 1951.

tanges (1775—1852) était la fille de Laurent-François Le Noir, marquis de Rouvray et de Rose-Marie d'Eragny, donc de double ascendance coloniale. Son père, maréchal de camp, avait acquis au Terrier-Rouge dans la partie du Nord la grande plantation caféière qu'y avaient eue les Jésuites. C'était une très belle exploitation, aux ruines imposantes encore aujourd'hui, surtout celles du moulin et du puits. Le marquis de Rouvray était un homme très discuté à Saint-Domingue avant la Révolution. On lui prêtait une influence occulte sur les bureaux du ministère. On l'accusait d'être l'inspirateur de l'ordonnance de 1785 qui restreignait l'indépendance des gérants de plantations d'absents et s'efforçait d'adoucir un peu la vie des esclaves. Il était l'auteur de la grande lettre que les colons du Nord avaient adressée au Roi en 1788. Elu député du Nord pour représenter la Colonie aux États Généraux, il ne fut admis en juillet que suppléant par l'Assemblée Nationale. Dans le milieu des colons à Paris, par suite d'une confusion de son nom avec celui de Roveray, genèvois, il passa pour membre de la Société des Amis des Noirs. Il ne fut en tout cas jamais inscrit au club des colons réunis à l'hôtel Massiac. Repassé à Saint-Domingue au cours de 1790, il prit en août et septembre de 1791 la direction de la défense du Cap entouré des quartiers en insurrection. Ses plantations et ses immeubles du Cap étaient estimés 900.000 livres.

Parmi ces lettres recueillies par Madame de Lostanges il faut retenir pour l'histoire de Saint-Domingue :

1o) 54 lettres du marquis et de la marquise de Rouvray à leur fille émigrée à Londres (juin 1791 — juin 1796); les unes écrites du Terrier-Rouge (juin 1791 — mars 1793), les autres du Cap, du Petit-Saint-Louis, puis de New York et de Philadelphie. L'intérêt de ces lettres est de dérouler l'évolution rapide de l'esprit colon au cours des derniers mois de 1791; de montrer comment ce militaire, qui comme beaucoup d'officiers, était relativement favorable à l'admission des mulâtres libres à l'égalité politique, vient à s'indigner devant les conditions de la société nouvelle qui se prépare et à désirer même la libération de la colonie — c'est-à-dire des blancs — par les troupes britanniques. Quand leurs plantations furent saccagées ou incendiées, les Rouvray ne se réfugièrent pas cependant dans la partie occupée par les Espagnols ou les Anglais. Ils allèrent à New York. Ils restaient

en relations avec leurs agents commerciaux et de renseignements généraux, les Montaudouin à Nantes, Wilkinson à Londres.

2o) 55 lettres adressées au comte et à la comtesse de Lostanges, relatives aux affaires de Saint-Domingue, par le duc de Lévis, leur parent, par Wilkinson (1792—1793), par Montaudouin (12), par F. Devinck de Dunkerque.

3o) 20 lettres de la duchesse de Lévis, — Louise Charpentier d'Ennery, fille d'un ancien gouverneur de Saint-Domingue, à son mari alors à Bruxelles, datées de Londres (1792—1795).

4o) 54 lettres du marquis de Spinola, ambassadeur de la République de Gênes à Paris, sur ses affaires de Saint-Domingue et des Bahamas; de Duranton, son agent au Port-au-Prince, de Montaudouin, de François Tiby, négociant de Léogane, qui sera bientôt fusillé par Rigaud comme collaborateur des Anglais. Ces lettres ont pour sujet principal: les nouvelles de la colonie et des envois de sucres.

Tous ces documents dont on pouvait redouter la dispersion dans plusieurs collections particulières, ou chez les marchands et amateurs d'autographes, ont été acquis en totalité par la Bibliothèque de l'Université d'Alabama (U.S.A.).

* * *

Guy Le Gentil, marquis de Paroy, lieutenant-général pour le roi de Champagne et de Brie, lieutenant-général des armées navales, était par son mariage avec une Vaudreuil propriétaire de deux grandes sucreries à Limonade¹⁰⁰ et d'une caféière au Trou, le tout d'une valeur de 3.150.000 livres. L'un des huit commissaires choisis par les propriétaires coloniaux de Paris pour préparer les élections coloniales aux États-Généraux, il avait été élu député du Nord et de l'Ouest pour Saint-Domingue et en même temps, député de la noblesse des bailliages de Provins et de Montereau. Il avait opté pour la noblesse de Montereau et Provins. Emigré en 1791, il revint à Paris et fut

100. L'élégante porte d'entrée de l'une d'elles était encore debout sous de grands arbres en 1936.

arrêté à Bordeaux en 1794. C'est le père du comte de Paroy, l'auteur des célèbres Mémoires. Lui-même avait tenu un *Journal* que la *Revue de la Révolution*, de G. Bord, publia en 1883 par larges extraits, mais sans excès de précision sur l'origine du manuscrit. Le manuscrit, signé, de ce *Journal* (238 p. in-4o) est offert par la librairie Lecomte¹. Un examen rapide permet de conclure que des parties entières du manuscrit sont restées inédites, particulièrement tout ce qui touche Saint-Domingue (pp. 1-27, 41-58, 115 et 116, 134-172, 191-238). Des détails précis sont donnés sur une éventuelle mission pour Saint-Domingue dont les princes auraient chargé le marquis de Paroy, mission que Louis XVI jugea inutile. Paroy raconte longuement les événements de Saint-Domingue et ceux qui, à Versailles et à Paris, eurent une répercussion aux colonies.

* * *

De la confusion des troubles révolutionnaires aux îles presque tout reste à éclaircir. Le dossier des Pavée de Villevieille², famille de la région de Sommières en Languedoc, peut nous y aider. Il contient le "*Journal maritime du commandeur de Villevieille commandant de la frégate la Didon*", texte très dense de 14 folios, une dizaine de lettres de marins (Gisardin et Rivière) et des gouverneurs Béhague et Blanchelande et deux de l'Assemblée Coloniale de la Guadeloupe.

Louis-Raymond-Annibal de Pavie, frère cadet du marquis de Villevieille, chevalier de Malte, avait brillamment servi pendant la guerre d'Amérique. Capitaine de vaisseau en 1786, il prit le commandement de la *Didon* à Brest à la fin de 1790, qui appareilla le 6 février 1791 avec l'escadre qui, sous les ordres de Girardin, portait 4000 hommes de troupe et les 4 commissaires civils que la Constituante envoyait rétablir l'ordre aux îles du Vent. Le *Journal* et la correspondance vont de janvier 1791 au 21 septembre 1792 et s'ils n'apportent pas de révélations sur les événements, toujours vus de

1. 75, rue des Saints-Pères. (Cat. no 24, 1952). Un des derniers possesseurs du manuscrit fut L. Lunel qui a mis son *ex-libris* manuscrit avec la date: 5 juillet 1876.

2. Archives de l'Hérault. Série E. Il nous a été très aimablement signalé par M. M. Gouron, archiviste en chef de l'Hérault.

la mer, des rades de Saint-Pierre ou de Pointe-à-Pitre, ils éclairent la psychologie des hommes qui en furent les acteurs ou les complices.

Pendant près de vingt mois Villevieille a été témoin des désordres propagés d'île en île. A la Martinique d'abord, à la Guadeloupe dont il commanda la station pendant l'hivernage, puis à Sainte-Lucie et même à Saint-Domingue, en novembre et décembre 1791. Témoin malveillant, mais honnêtement malveillant, qui exprime avant tout l'esprit du "Grand Corps", moins entiché de privilèges dans le royaume que passionné d'autorité souveraine à la mer. Le maintien, ou plutôt le rétablissement de la discipline parmi les équipages travaillés par l'esprit nouveau et très agités au départ de Brest est un souci constant: insolences, refus d'obéissance, sont de tous les jours... L'un de ces incidents est caractéristique: ayant remarqué "que les prières du matin et du soir se terminaient par le cri seul de: Vive la Nation" et "frappé de cette restriction coupable" le commandant assiste à la prière et lance lui-même les cris prescrits de "Vivent la Nation, le Roi et la Loi", l'équipage garde un silence obstiné. Il ne consentira à répondre que sous la menace de son chef de procéder à quelques exemples. Mais c'est surtout la grave affaire de Saint-Domingue qui illustre cette attitude. En novembre 1791, en rade du Cap, l'équipage déserte en masse et fait emprisonner Villevieille et cinq officiers. Villevieille accuse l'influence dissolvante des officiers de la marine marchande, les "brigands" que sont les Commissaires civils, le négoce, les clubs, les municipalités, tous les éléments urbains qui se sont dressés devant les "habitants", les propriétaires. Il s'en prend aussi aux troupes métropolitaines imprudemment amenées, aux régiments de Rouerge, Forez, Aunis, Turenne et Bassigny. Il faut constamment renvoyer des mutins en France. Il remarque d'abord la partialité des commissaires qui appuient la ville de Saint-Pierre contre le gouverneur de Béhague; le mépris des colons pour ces nouvelles autorités; et surtout le manque de caractère des gouverneurs Blanchelande et Béhague, qui cherchent ses yeux. Dégoûté, dit-il, par ces coquetteries avec les révolutionnaires, et très remué d'autre part par les nouvelles reçues d'Europe, Villevieille songe, à partir de juin ou juillet 1792, à rejoindre les émigrés. Il s'y décide après la perte de sa frégate que le pilote du port de la Pointe à Pitre, complice "des brigands de Saint-Pierre", a fait échouer et perdre sur les accores de l'Islet à Cochon.

Il passe le 16 septembre 1792 à Saint-Christophe, d'où il s'embarque le 21 — le lendemain de Valmy — sur un "paquebot" anglais à destination de Falmouth, en compagnie des Chevaliers de Prévaille et d'Assas. C'est à peu près le moment où Béhague arbore le drapeau blanc à la Martinique.

Chaque page du *Journal*, et cette hostilité latente entre ces deux hommes: Villevieille et Béhague, reflètent l'opposition entre deux corps. L'un est maréchal de camp — comme Blanchelande — l'autre capitaine de vaisseau: la marine et l'armée de terre ne s'aiment point. La solution adoptée par la Constituante d'envoyer à la fois des généraux et des marins, avec des commissaires pour arbitres était en avance de cent cinquante ans et plus, sur l'évolution des esprits. C'est dire la complexité des troubles antillais: conflit triangulaire du militaire, du marin et du civil: le jeu des atavismes et des camaraderies opposées s'ajoutait à la médiocrité des hommes³.

* * *

Une année de recherches en commun qui aboutit à une telle moisson est mieux qu'un encouragement. C'est une assurance que la méthode peut être retenue et que, étendue et améliorée, elle permettra non seulement de reconnaître régulièrement ce qui reste en France des témoignages sur notre passé colonial, mais d'atteindre ce que l'on conserve au loin. Notre conclusion est donc un appel. Ceux qui ont répondu jusqu'ici sont nombreux. Ils sont partcut. Tous les jours nous en avons la preuve, et nous nous réjouissons de voir qu'un signe suffit, un geste, une lettre, pour entrer en relation et faire cercle, amener à la lumière des témoignages que les hasards de la vie et des générations, les partages, les déménagements avaient dispersés ou fait oublier.

Il y a les portraits, les photographies, les objets sur lesquels on ne peut déjà plus mettre de nom, comme il y a les papiers qui se perdent et qu'il faut sauver avant leur dépècement chez les bouquinistes et signaler avant leur départ pour les collections étrangères. De ces pertes, la guerre n'est pas la seule responsable, mais c'est elle qu'on accuse le plus volontiers et dont les ruines sont le plus

3. Le *Journal* du ch^r de Rivière, commandant la *Ferme* et la Station des Iles du Vent en 1793, qui se trouve dans les papiers La Fitte aux Archives de Vienne (Eⁿ 86), fait suite au journal de Villevieille.

facilement dénombrées. Près d'Orléans, ce sont les correspondances des La Rochejaquelain pendant leur séjour à la Jamaïque et à Saint-Domingue de 1793 à 1798 que détruit en février 1941 l'incendie du château de Saint-Aignan occupé par les Allemands⁴. Détruits aussi en 1944 les papiers Pays de Bourjolly que M. Erichson possédait à Colmar; et l'installation d'évacués puis de réfugiés en 1939-1940, au château de Sainte-Croix à Montferrant en Dordogne, chez M. de Laulanié, amène la disparition d'un plan de la sucrerie Beudet à la Croix-des-Bouquets et des documents divers sur cette grande plantation. Le danger est permanent.

Plus nous serons nombreux, mieux nous serons répartis et plus sera facile notre tâche, et nos résultats amples et variés. Il est des régions que nous n'avons pas touchées encore, la Provence, le Val de Loire, la vallée de la Garonne, d'autres que nous n'avons qu'effleurées. Ainsi la Normandie, le pays Nantais, la Saintonge et le Bordelais, et au-delà des mers, le Canada⁵, la Louisiane, Haïti, nos petites Antilles et aussi ces îles qui servirent de refuge à tant de colons protestants au XVII^e siècle, à tant de colons français de toutes couleurs pendant la Révolution: la Jamaïque, Saint-Christophe, Cuba, Saint-Thomas. Au moment où nous achevons cette première chronique, des renseignements précis, des notices, nous parviennent de la Louisiane, de Cuba et d'Haïti. Notre appel trouve écho.

Les chroniques suivantes pourront être plus facilement dirigées, espérons-le, vers une question centrale, soit l'esclavage, le financement des plantations, l'origine du peuplement blanc, la dispersion des colons, le développement de la classe de couleur — ou orientées vers une colonie, ou un groupe de colonies: Océan Indien, ou Afrique noire, — ou consacrées à un type de documents: correspondances de gérants, états d'esclaves, journaux de travaux ou de rouaison, comptes de plantation, inventaires, etc., dont on montrerait les intentions, l'intérêt et les lacunes, dont on guiderait l'analyse pour le plus grand profit de l'histoire économique et sociale. On pourra enfin les tourner vers l'exploitation systématique des papiers privés qu'abritent nos dépôts d'archives départementales, aux séries E ou J si peu connues,

4. Lettre de M. le C^{el} de Beaucorps, 18 décembre 1950.

5. Nous n'avons pas insisté sur le Canada où les recherches s'organisent autour de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française de Montréal.

ou les collections de nos Sociétés Savantes. Les recherches commencées ici ou là font voir déjà que, en France, ce sont encore les souvenirs de Saint-Domingue qui sont les mieux conservés, et les papiers sur le Canada, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, les plus rares.⁶ Rien d'étonnant à cela : le sort du Canada après 1763, la continuité de l'histoire des deux îles et de la Guyane françaises l'expliquent, à des titres différents. C'est la première conclusion générale à quoi partout on aboutit. De très près aussi nos premiers travaux suivront ; des monographies d'abord, de fortunes coloniales, de quartiers, de familles, de générations coloniales, de plantations, de négociants. Elles s'ébauchent ou s'achèvent, et plusieurs des dossiers que nous avons rapidement décrits vont servir à des études historiques. Ainsi les papiers La Prunarède, Beauregard, Thèze, Delahaye et Danié. C'est le moyen de connaître des colons, des petits blancs, des gens de couleur, la vie des esclaves, celle des esclaves de ville et de case comme celle des esclaves d'atelier. Et quand ce miroir des divers groupes sociaux sera mis en place, nous songerons à des synthèses sur l'histoire de l'agriculture coloniale, sur l'histoire du commerce, sur les répercussions de cette vie de la France d'Outre-Mer sur la vie de notre France d'Europe.

Le champ est immense. Mais la confiance aussi. Et nous ne souhaitons que voir se multiplier les ouvriers.

G.-A. Chevalier,

2, rue Colbert, Alger.

G. Debien,

14, rue El Saraya el Kobra, Kars el Doubara, Le Caire (Egypte), ou à Pleumartin (Vienne).

L. Dermigny,

16, rue Marceau, Montpellier (Hérault).

M. Gaucher,

43, avenue Rubillard, Le Mans (Sarthe).

C. Hugues,

16, rue Régale, Nîmes (Gard).

J. Marion,

Boulevard de l'Yser, Oujda (Maroc).

R. Massio,

Professeur au Collège de Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

R. Richard.

47, rue Monsieur le Prince, Paris, 6e.

6. Semblablement dans la série T des Archives Nationales.